

L'éolien industriel terrestre est une erreur

Thierry Jaccaud

mardi 6 juillet 2010

Qui peut bien refuser l'éolien ? Tout simplement des habitants mal informés ? C'était mon hypothèse : il suffirait d'apporter quelques éléments d'information et, au lieu de provoquer une polémique, l'installation d'éoliennes se ferait dans la convivialité. Je suis donc allé rencontrer des « anti-éoliens »... et j'ai du constater que c'était moi qui étais mal informé. J'ai seulement pu expliquer les dangers du nucléaire, sans commune mesure avec ceux de l'éolien. Mais j'ai appris qu'une éolienne industrielle moyenne fait aujourd'hui 150 mètres de haut, trois fois la hauteur du plus haut pylône de transport d'électricité. J'ai vu des personnes témoigner de la perte de valeur de leur habitation, de la perte de clientèle pour leurs gîtes ruraux, des nuisances sonores, de l'impact visuel indéniable d'une installation aussi gigantesque. Face à ces inconvénients, je n'ai pas pu décrire précisément les avantages qu'apporterait l'éolien industriel. J'ai donc cherché des arguments chiffrés. Les voici.

Combien coûte à la collectivité une tonne de CO₂ évitée lorsqu'elle subventionne l'isolation thermique des bâtiments ? Deux euro. Combien coûte à la collectivité une tonne de CO₂ évitée lorsqu'elle subventionne l'éolien industriel terrestre ? Entre 230 et 280 euro. Ces données sans équivoque sont bien connues et régulièrement rappelées de rapport en rapport.

Quelle est la part de la production d'électricité espérée avec les 14 000 MW restant à construire pour atteindre d'ici 2020 les 19 000 MW d'éolien terrestre d'ici 2020 prévus par la loi Grenelle I ? Environ 5 %. Notons au passage que les sites les plus ventés sont logiquement déjà équipés, d'environ 5 000 MW, il ne reste par définition que les sites les moins intéressants. Sans être négligeable donc, la contribution que pourraient apporter 14 000 MW supplémentaires d'éolien industriel terrestre est donc très faible.

Combien des quelques 58 réacteurs nucléaires pourrait-on fermer grâce au développement de l'éolien industriel terrestre ? Non pas 5 % des réacteurs, car l'énergie intermittente produite par les éoliennes se substitue à 75 % à de l'énergie thermique dont les centrales peuvent démarrer et s'arrêter rapidement, et seulement à 25 % à de l'énergie produite par le nucléaire dont la production n'est pas réglable rapidement. Le calcul est vite fait : l'électricité produite par les 14 000 MW d'éoliennes à venir permettrait donc de remplacer seulement 0,7 réacteur. Même pas un réacteur.

Résumons donc : concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, subventionner l'éolien industriel terrestre est un gaspillage d'argent public. Concernant une sortie du nucléaire, sa contribution est infime. **La conclusion s'impose : le choix du développement massif de l'éolien industriel terrestre est une erreur.**

Pourtant, les dirigeants des grandes associations environnementales qui ont participé au Grenelle de l'environnement multiplient les prises de position en faveur de l'industrie éolienne, à quelques bémols près. Ainsi, le WWF indique très clairement qu'il s'opposera à tout projet d'éoliennes à proximité de sites de nidification du Grand Tétrás, car ce gallinacé est très sensible au dérangement. **Peut-on amicalement rappeler au WWF que les êtres humains riverains des éoliennes sont, eux aussi, des êtres sensibles ?**

Plus sérieusement, alors que le gouvernement et le président de la République multiplient les initiatives pour développer le nucléaire tant en France qu'à l'étranger, ces mêmes associations du Grenelle restent silencieuses... On ne comprend plus. Le nucléaire est un danger absolument majeur sur lequel aucun arrangement n'est possible. Inversement, l'éolien industriel terrestre est comme on vient de le montrer une solution très marginale qui ne justifie donc ni de détruire l'environnement des riverains, ni de transformer un paysage rural typique en un paysage industriel banal.

N'imposons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas pour nous-mêmes, voilà une sage règle de conduite. Existe-t-il des écologistes prônant l'éolien industriel et habitant eux-mêmes à proximité ? Oui. Par exemple, Thierry Salomon, président de l'excellente association Négawatt pour laquelle la priorité est de réduire notre consommation d'énergie, qui l'explique dans une tribune publiée à l'automne. Quelle hauteur font ses éoliennes ? 100 mètres. A quelle distance habite-t-il ? Trois kilomètres. On est loin de la bien trop faible distance minimale aux habitations de 500 mètres adoptée par la loi Grenelle II.

La France ne comporte pas de vastes déserts très ventés comme aux Etats-Unis ou en Chine. Le milieu rural français est un milieu habité, ne l'oublions pas ! En France donc, l'éolien industriel terrestre a atteint son seuil de contre-productivité. Cette notion forgée par Ivan Illich est simple : au-delà d'une taille critique, une solution devient un problème. Le Danemark en est une illustration exemplaire. Ce pays s'est équipé de nombreuses éoliennes, certes, mais de faible taille. A part le nom, il n'y a rien de commun entre une éolienne de 20 mètres de haut et une éolienne de 150 mètres de haut. Aujourd'hui, la population danoise elle aussi refuse les éoliennes géantes. Depuis dix ans, la croissance de la hauteur, de la puissance et des problèmes générés par les éoliennes industrielles a été exponentielle. Il est temps de le réaliser et de choisir d'autres solutions, vraiment efficaces et à échelle humaine.

